



Enervin®,
le bouclier double protection
contre le mildiou.

Avec Enervin®,
le mildiou,
c'est dans la poche !

www.agro.bASF.fr

 **BASF**

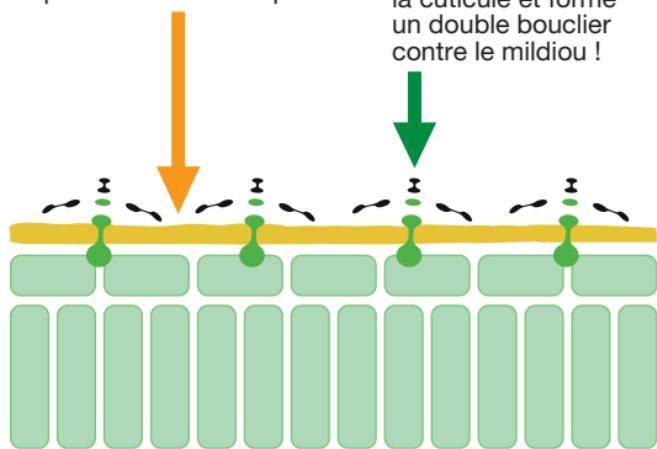
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



La cuticule cireuse :

passage obligé du mildiou pour entrer, mais aussi pour ressortir de la plante !



Enervin® :

se concentre dans la cuticule et forme un double bouclier contre le mildiou !

- Doté d'une caractéristique originale, **la barrière ciro-dynamique**, Enervin® forme un bouclier **DOUBLE PROTECTION** contre le mildiou :

- 1- une préventivité de haut niveau,
- 2- une limitation de l'*inoculum* secondaire.

Elle se traduit en

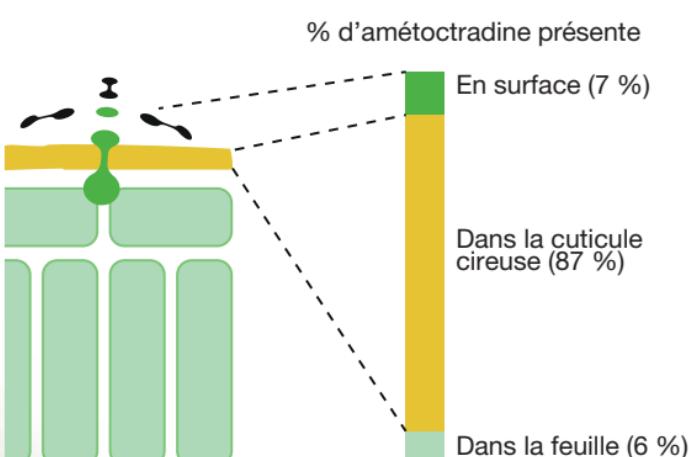
**4 BÉNÉFICES
VITICULTEUR**





Enervin[®], le bouclier **DOUBLE PROTECTION** contre le mildiou.

Barrière ancrée dans la cuticule

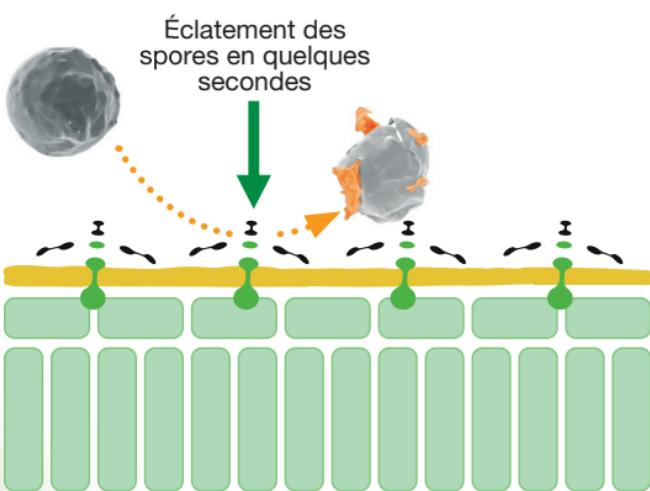


BÉNÉFICE 1

Indépendance vis-à-vis des intempéries
et des dates de rognage pour
une gestion des chantiers facilitée.

Enervin®,
le bouclier **DOUBLE PROTECTION**
contre le mildiou.

Préventivité de haut niveau



BÉNÉFICE 2

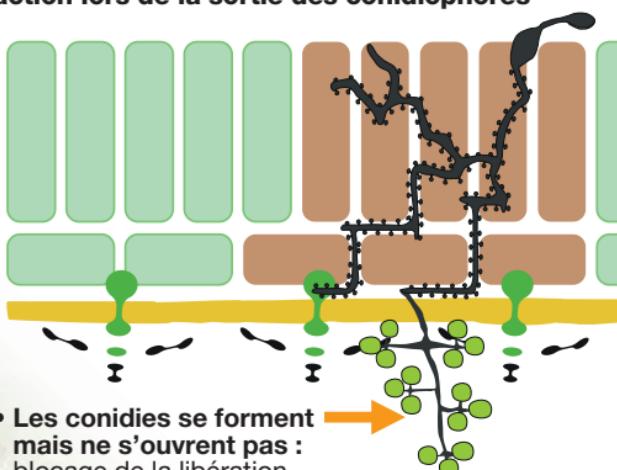
Protection régulière
et longue durée, jusqu'à 14 jours.



Enervin[®], le bouclier **DOUBLE PROTECTION** contre le mildiou.

Limitation de l'inoculum secondaire

Si le mildiou est déjà dans la plante
(contamination non maîtrisée avant application d'Enervin[®]) :
action lors de la sortie des conidiophores



- Les conidies se forment mais ne s'ouvrent pas :
blocage de la libération des zoospores
- Les zoospores sont stériles

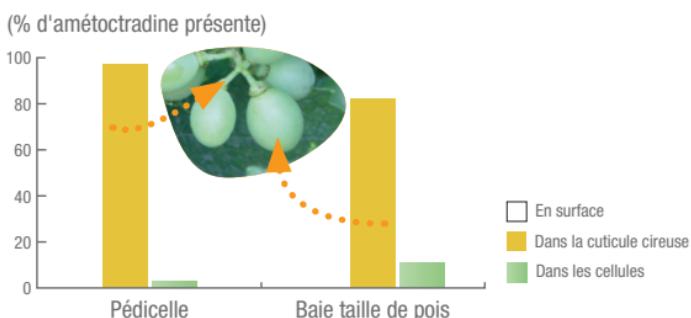
BÉNÉFICE 3

Assainissement de la parcelle
pour une protection
encore plus efficace et régulière.



Enervin[®], la PROTECTION du CAPITAL VENDANGE

Fixation dans la cuticule des pédicelles et des baies

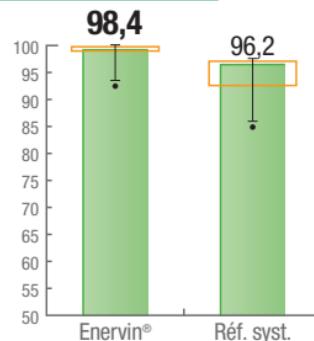


Efficacité en programme à 14 jours

Efficacité
sur grappes
remarquable



Intensité d'attaque sur grappe
(% efficacité)
Intensité d'attaque dans
les témoins : 62 %
22 essais 2009 (6), 2010 (6),
2011 (3) et 2012 (7)



BÉNÉFICE 4

Protection renforcée des baies
pour un capital vendange préservé.



Enervin[®], le bouclier **DOUBLE PROTECTION** contre le mildiou.

● **Mildiou de la vigne :** 2,5 kg/ha

● **Gestion des itinéraires
techniques facilitée**

● **Conditionnement pratique :**
1 bidon pour 2 hectares



Fiche d'identité

- **Enervin[®]** : marque déposée BASF.
- **Autorisation de vente n°** : 2100221.
- **Composition** : 120 g/kg amétoctadine + 440 g/kg métirame.
- **Formulation** : granulés dispersables (WG).
- **Classement toxicologique** :



Attention

H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques,
entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Nombre maximum d'applications par an** :
3 dont pas plus de 2 consécutives.
- **Recommandation BASF** : 2 applications par an (Qil inclus).
- **Délai d'emploi avant récolte** : 35 jours.
- **Distance aux points d'eau** : 5 mètres.
- **Délai de rentrée** : 6 heures.
- **Protection de l'utilisateur** : Phases de préparation, chargement de la bouillie et application en absence de cabine : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité et masque de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, combinaison de protection de type 4.
- **Autres conditions d'emploi** :
Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
Ne pas stocker la préparation à une température > 40 °C.
Utiliser la préparation en préventif uniquement.



BASF Agro S.A.S.
 21, chemin de la Sauvegarde
 69134 ECULLY Cedex
 Tél. : 04 72 32 45 45
 Fax : 04 78 34 28 86
www.agro.bASF.fr

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

**1**

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.

**2**

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.

**3**

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).

**4**

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.

**5**

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).

**6**

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

**7**

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.
 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

PENDANT L'APPLICATION

8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.

**9**

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

**10**

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR®. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.

® Marque déposée Sté PANTEK France

APRÈS L'APPLICATION

8

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.

9

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.

10

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR®. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	CN*Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude CN*Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	CN*Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT ® marque déposée BASF - Annulé et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (081023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Crédits photos : BASF 937VME0913R - Septembre 2013.